



# AVIS REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Une réunion du conseil municipal est prévue le :

**MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024**  
**à 19h00**  
**à l'hôtel de ville situé à Bretteville l'Orgueilleuse**

Ordre du jour :

0-1- Election d'un secrétaire de séance

**1- Administration générale**

- 1-1- Adoption des procès-verbaux des 26 juin et 3 juillet 2024
- 1-2- Compte rendu des décisions prises
- 1-3- Rapport d'activité 2023 de Caen la Mer

**2- Education**

- 2-1- Convention d'entente intercommunale pour la scolarisation des élèves du Mesnil Patry accueillis dans les écoles de Saint Manvieu Norrey
- 2-2- Adoption du tarif et règlement des dérogations scolaires
- 2-3- Convention de prestations du service transport de la commune de Thue et Mue au bénéfice de la commune de Cairon

**3- Vie associative**

- 3-1- Convention d'entente intercommunale pour la gestion de la salle multisports à Saint Manvieu Norrey

**4- Urbanisme**

- 4-1- Rapport triennal de l'artificialisation des sols

**5- Espaces verts et voiries**

- 5-1- Adhésion d'une nouvelle commune au SDEC Energie
- 5-2- Fonds de concours à la Communauté Urbaine

**6- Finances**

- 6-1- Création budget annexe « cœur de bourg Bretteville l'Orgueilleuse »
- 6-2- Modalités de remboursement des charges pour les budgets annexes « la Plaine » et « Cœur de Bourg de Bretteville l'Orgueilleuse »
- 6-3- Budget primitif 2024 budget annexe « cœur de bourg Bretteville l'Orgueilleuse »
- 6-4- Décision modificative n°1 du budget annexe lotissement de « la Plaine » au Mesnil Patry

**7- Questions diverses**